



ANALYSER LA MISE EN ŒUVRE DES POLITIQUES D'ÉDUCATION INCLUSIVE (MIPIE)

Les pressions sur les décideurs politiques visant à montrer comment les politiques conduisent vers une plus grande inclusion dans l'éducation se traduisent par la nécessité d'une collecte systématique d'informations qualitatives et quantitatives qui répond aux questions clés et peut être utilisée longitudinalement par les pays pour analyser leurs propres développements et comparativement entre les pays pour comparer les développements relatifs.

Le projet MIPIE (Analyse des politiques d'éducation inclusive) est un projet mené par l'Agence européenne pour le développement des personnes ayant des besoins particuliers avec le soutien financier du programme Comenius LLP (apprentissage tout au long de la vie) de la Communauté européenne au titre de l'accord numéro : 510817-2010-LLP-DK-COMENIUS-CAM. MIPIE est un projet d'un an comprenant plus de 60 experts issus de 27 pays :

Allemagne, Autriche, Belgique (communautés flamandes et francophones), Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Royaume-Uni (Angleterre, Écosse et Pays de Galles), Slovaquie, Suède, Suisse.

L'objectif global du projet MIPIE a été de tirer parti des travaux existants entrepris aux niveaux national et européen et – en utilisant les informations recueillies auprès des pays durant la durée du projet – d'élaborer des recommandations sous la forme d'un programme général pour la collecte future de données aux niveaux national et européen devant servir à l'analyse des politiques d'éducation inclusive.

Les objectifs spécifiques au projet ont été de travailler avec les décideurs politiques des 27 pays européens en vue de :

- Donner des précisions sur la logique à suivre quant aux informations qui doivent être mises à la disposition des décideurs politiques ;
- Identifier quelles sont les informations déjà disponibles ;
- Mettre en exergue les lacunes que comportent les informations actuelles ;
- Fournir des propositions détaillées sur la manière de collecter les informations nécessaires à l'avenir pour les besoins de l'auto-analyse nationale et dans un but de comparaison au niveau européen.

Deux conférences se sont tenues pendant la durée du projet – à Bruxelles en décembre 2010 et à Budapest, en mars 2011. Toutes deux ont été accueillies conjointement par les ministères de l'Éducation respectifs et toutes deux avaient des objectifs clairs liés au développement des réalisations ultérieures du projet, y compris les recommandations finales du projet.

La totalité du rapport du projet, les rapports des deux conférences, une compilation de tous les travaux en cours de collecte de données des pays, ainsi que tous les documents du projet peuvent être téléchargés à l'adresse suivante :

<http://www.european-agency.org/agency-projects/mipie>



© European Agency for Development in Special Needs Education 2011



Ce projet a été financé avec le soutien de la Commission européenne. La responsabilité de la teneur de ce document incombe uniquement aux auteurs et la Commission n'est aucunement responsable de tout usage qui pourrait être fait des informations contenues celui-ci.